



Sommaire

2022 : Ca va déménager	1
Restauration : pas bien dans son assiette !	2
Chèques-vacances : merci pour ce moment !	2
L'insécurité, un sujet préoccupant.....	2

2022 : Ca va déménager

✓ Information

Relocalisations et « 2 en 1 »

- ◆ Les grandes manœuvres en termes de chasse au m2 jugés superflus continuent.
- ◆ Aucune ville n'est épargnée, l'actualité du moment est concentrée sur la nouvelle Aquitaine.
- ◆ **Poitiers** : le site de Pont Achard, propriété d'Orange va fermer définitivement au T2 2022. Les 60 personnes qui y travaillent (UPR, UISO, RIP Orange concessions) seront repositionnées sur le site de Touffenet, où les salariés de l'USC sont priés de faire de la place pour les accueillir.
- ◆ **Bordeaux** : les 38 salariés de Bordeaux-Bastide, dont le site va fermer, sont conviés à rejoindre leurs camarades basés sur Blériot et sur Belcier. 15 collègues de GSSO qui travaillent sur Belcier leur cèdent la place et rejoignent, eux, le site de Bordeaux château d'eau. Un genre de chaise musicale quoi.
- ◆ **Bordeaux** toujours : l'Agence Distribution (AD) veut fermer 2 boutiques pour ouvrir un smartstore mieux placé et plus moderne. Ainsi, adieu Ste Catherine, au revoir intendance bonjour Porte Dijeu (à la place de la boutique *Zara home* actuelle).
- ◆ **Angoulême** : déplacement de la boutique de la galerie Co Géant Casino vers une zone plus commerciale. Prévu pour novembre prochain.
- ◆ Pour chaque projet, la direction nous assure que tous les salariés sont embarqués, que personne n'est laissé sur la touche, que leur métier et rattachement ne change pas, et pour les personnels commerciaux promet même une part variable garantie sur 3 mois.



Position de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC a conscience que l'immobilisme est dangereux, mais reste circonspecte face à cette vague de déménagements, dont la motivation est rarement, en premier lieu, la recherche de l'amélioration de l'outil de travail ou des conditions de travail, ni le souhait d'apporter plus de choix aux clients, mais bien le but de réaliser de substantielles économies. Cela fait suite à une autre vague, celle des fermetures de 7 boutiques : Bagnols sur Cèze, Nîmes coupole, Béziers, Niort, Cognac, St Orens, Albi. Les projets de déménagement en questions soulèvent beaucoup d'interrogations, en particulier sur les temps de trajets sans doute rallongés pour nombre de collègues, les places de parking devenues denrée rare, les conditions d'accueils de salariés PMR, les mesures d'accompagnement etc. etc. Les élus du CSE ont à chaque fois mandatés les CSSCT permanentes ou temporaires pour travailler ces questions et les aider à rendre en décembre un avis éclairé.

Restauration : pas bien dans son assiette !

Information

- ✓ Les cantines et restaurants inter-entreprises ont été fortement impactés par la crise sanitaire.
- ✓ La baisse de la fréquentation a entraîné d'une part des fermetures pour certains établissements servant moins de 50 couverts/jour, et d'autre part de substantielles économies de budget.
- ✓ Ainsi, la Commission Nationale Restauration se retrouve avec un reliquat non dépensé de près de 5 millions d'euros.
- ✓ La CFE-CGC réclame que cette somme soit affectée à un subventionnement rétroactif de 5,5€ par jour pour tous les salariés, sur la période du 11 mai au 29 octobre 2020.
- ✓ Rappelez-vous, le Télétravail Sanitaire était largement imposé et les lieux de restauration pas encore tous réouverts.

Chèques-vacances : merci pour ce moment !

- ✓ En juin, la CFE-CGC seule organisation Syndicale à ne pas boycotter le CSEE, avait voté une attribution de 80€ par Ouvrant Droit sous forme de chèques vacances, pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés avant la période des congés. .
- ✓ Las ! par des manœuvres anti-démocratiques, une autre OS en a empêché l'aboutissement.
- ✓ Cette même OS et ses acolytes ont cogité 2 mois pour finalement proposer de redistribuer..... 80€ par ODsous forme de chèques vacances !
- ✓ Et elle va s'en attribuer le mérite. Mais personne n'est dupe.
- ✓ Pour le reste des prestations du CSE, un tract va prochainement vous donner toutes les informations que vous attendez... mais globalement nous ne pouvons que constater que, malgré nos participations aux Commissions et nos propositions, le changement ce n'est pas vraiment maintenant... tout est long et compliqué dès qu'on parle ASC au CSE...

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Abdelkrim DAOUADJI
- Adrien GRACIANNETTE
- Emilie GALL

Représentants Syndicaux

- Farid BENALI
 - Maria BOUSCARY
 - Maria Pilar MARTINEZ
 - Valérie VINCENT
- François KANY
Nadine BEMER

L'insécurité, un sujet préoccupant

Information

- ✓ Les incivilités continuent de monter dans nos boutiques, les conseillers de l'USC malmenés au téléphone, nos techniciens sont de plus en plus confrontés à des clients agressifs, le climat général se dégrade.
- ✓ La CFE-CGC ne cesse d'alerter la direction sur les risques encourus par nombre de salariés, tant nous redoutons que survienne un fait divers.
- ✓ Nous réclamons le renforcement des mesures de sécurité et de prévention.
- ✓ Les salariés confrontés à ce genre de faits inacceptables doivent appliquer leur droit de retrait.

Position de la CFE-CGC Orange

La CFE-CGC est inquiète de la montée de la violence verbale et physique que nous voyons grossir mois après mois. La direction estime prendre la mesure du phénomène en mettant des vigiles en place dans les boutiques les plus exposées. Et elle pense que faire des formations auprès du personnel pour mieux appréhender le comportement des clients va suffire. Mais cela revient à faire porter la responsabilité des dérapages sur les épaules des salariés, qui n'auraient pas bien compris les préceptes enseignés.

Nous pensons au contraire, à l'instar de plus en plus d'entreprises, qu'il nous faut agir directement contre ces clients agressifs, les avertir solennellement au moindre mauvais agissement, et les bannir de nos boutiques et de nos lignes téléphoniques à chaque franchissement de ligne jaune. C'est à ce prix seulement que la confiance des salariés reviendra, que l'absentéisme baissera, et que nos boutiques en particulier redeviendront attractives pour les collaborateurs hésitants à les rejoindre pour y faire carrière.

Concernant les activités du CSE, les subventions d'Orange sont en baisse, en correspondance avec la baisse des effectifs (et donc de la masse salariale). Les hypothèses de recettes posées lors de la construction des budgets ASC (prestations) et AEP (fonctionnement) sont supérieures à la réalité. Il nous apparaît donc urgent de réaliser des budgets 2021 corrigés et appelons les OS qui le souhaitent à travailler le sujet avec nous.



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org

abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC

tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG